

Inscrits à France Travail en catégories A, B, C, D, E, F, G

Données

Ces données portent sur les inscrits en catégories A, B, C, D, E, F, G entrés ou sortis des listes de France Travail un mois donné. Elles sont **corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO) pour les catégories A, B, C, D, E et brutes pour les catégories F et G**. La situation des inscrits est déterminée à la fin de chaque mois. La moyenne trimestrielle correspond à la somme des effectifs pour les trois mois du trimestre considéré, divisée par trois.

Les données sont arrondies à la dizaine.

Source

France Travail, Dares (STMT).

La Statistique du marché du travail (STMT) est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de France Travail.

Définitions

Catégories d'inscrits à France Travail

Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et France Travail présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique, les données sur les inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois) ;
- **catégorie D** : inscrits non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris ceux en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- **catégorie E** : inscrits non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les **demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales (en Contrat d'Engagement Jeune (CEJ), en Accompagnement Intensif des Jeunes (AIJ) ou en Parcours Contractualisé d'accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (Pacea)) et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025**.

Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées :

- la **catégorie F** à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi ;
- la **catégorie G** pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation.

Après avoir signé leur contrat d'engagement, les inscrits à France Travail peuvent être classés, selon leur situation, dans toutes les catégories (de A à F).

Différence entre les chômeurs au sens du BIT et les inscrits à France Travail

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à France Travail.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de France Travail. La répartition entre les diverses catégories A, B, ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui : 1) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et 3) a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi en continu de l'Insee.

Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à France Travail peut être affecté par d'autres facteurs : modifications des règles d'indemnisation ou d'accompagnement des demandeurs d'emploi, changements de procédure, incidents, etc.

[Pour en savoir plus : voir documentation](#)

Autres liens utiles :

[\[1\] Dreets Paca, Dares, France Travail, publications trimestrielles sur les inscrits à France Travail dans la région et ses départements](#)

[\[2\] Dares, les séries trimestrielles nationales, régionales, départementales et par zone d'emploi](#)

[\[3\] Dares, une documentation pour aider à l'interprétation des séries sur les inscrits à France Travail](#)

INSCRITS A FRANCE TRAVAIL EN CATEGORIES A, B, C, D, E, F, G

Mise à jour : 29 juillet 2025

Depuis 2025 : Mise en place de la loi pour le plein emploi

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis) (<https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2024/10/rapport-cnis-166-web-version2-couvtexte.pdf>).

Depuis janvier 2025, les évolutions sont affectées par des changements dans les règles d'actualisation et l'entrée en vigueur du décret relatif auxsanctions. En juin 2025, le décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquement à leurs obligations estentré en vigueur. Sans la mise en application de ce décret, le nombre moyen d'inscrits en catégories A et A, B, C aurait été moins élevé.

Depuis juillet 2025, une modification du script d'inscription, sans lien avec la mise en oeuvre de la loi pour le plein emploi, affecte la répartition desentrées sur les listes de France Travail par motif d'inscription. Bien que cette modification n'ait d'impact ni sur le nombre d'inscrits par catégorie ni sur letotal des entrées, les évolutions des flux d'entrées par motif sont difficilement interprétables.

Inscrits à France Travail en moyenne sur le trimestre, par catégorie, en France métropolitaine

	Inscrits à France Travail par catégorie			Variations	
	(en nombre)			(en %)	
	T3 2025	T2 2025	T3 2024	Trimestrielles	Annuelles
Catégorie A	3 045 770	2 998 730	2 824 870	+1,6	+7,8
hors BRSA et hors jeunes en parcours*	2 298 200	2 282 000	2 161 900	+0,7	+6,3
Catégorie B	821 430	812 430	827 330	+1,1	-0,7
Catégorie C	1 542 930	1 517 270	1 483 000	+1,7	+4,0
Catégories A,B,C	5 410 130	5 328 430	5 135 200	+1,5	+5,4
hors BRSA et hors jeunes en parcours*	4 451 200	4 412 600	4 281 200	+0,9	+4,0
Catégorie D	346 100	333 970	338 430	+3,6	+2,3
Catégorie E	370 630	376 530	391 230	-1,6	-5,3
Catégories A,B,C,D,E	6 126 870	6 038 930	5 864 870	+1,5	+4,5
Catégorie F (données brutes)	175 300	109 400	-	-	-
Catégorie G (données brutes)	794 300	810 400	-	-	-
Catégories A,B,C,D,E,F,G (données brutes)	7 026 200	6 866 700	-	-	-

*Inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en CEI, Pacea, AJI

Note : données en moyenne trimestrielle, arrondies, corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables sauf pour les catégories F et G et pour l'ensemble A, B, C, D, E, F, G

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail, Dares (STMT) - Calculs des CVS-CJO : Dares

Inscrits à France Travail en moyenne sur le trimestre, par catégorie, en Paca

	Inscrits à France Travail par catégorie			Variations	
	(en nombre)			(en %)	
	T3 2025	T2 2025	T3 2024	Trimestrielles	Annuelles
Catégorie A	270 230	264 170	252 610	+2,3	+7,0
hors BRSA et hors jeunes en parcours*	211 020	208 900	197 530	+1,0	+6,8
Catégorie B	71 150	69 560	70 960	+2,3	+0,3
Catégorie C	131 660	128 960	124 730	+2,1	+5,6
Catégories A,B,C	473 040	462 690	448 300	+2,2	+5,5
hors BRSA et hors jeunes en parcours*	396 080	391 380	377 020	+1,2	+5,1
Catégorie D	31 160	30 020	29 170	+3,8	+6,8
Catégorie E	36 770	37 700	40 540	-2,5	-9,3
Catégories A,B,C,D,E	540 960	530 410	518 010	+2,0	+4,4
Catégorie F (données brutes)	19 390	13 620	-	-	-
Catégorie G (données brutes)	64 430	67 070	-	-	-
Catégories A,B,C,D,E,F,G (données brutes)	611 480	602 580	-	-	-

*Inscrits hors bénéficiaires du RSA et hors jeunes en CEI, Pacea, AJI

Note : données en moyenne trimestrielle, arrondies, corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables sauf pour les catégories F et G et pour l'ensemble A, B, C, D, E, F, G

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail, Dares (STMT) - Calculs des CVS-CJO : Dares

Inscrits à France Travail en moyenne sur le trimestre, par catégorie, dans les Alpes-de-Haute-Provence

	Inscrits à France Travail par catégorie			Variations	
	(en nombre)			(en %)	
	T3 2025	T2 2025	T3 2024	Trimestrielles	Annuelles
Catégorie A	8 200	8 040	7 870	+2,0	+4,2
Catégorie B	2 520	2 560	2 640	-1,6	-4,5
Catégorie C	4 840	4 730	4 650	+2,3	+4,1
Catégories A,B,C	15 560	15 330	15 160	+1,5	+2,6
Catégorie D	1 040	990	950	+5,1	+9,5
Catégorie E	1 080	1 070	1 190	+0,9	-9,2
Catégories A,B,C,D,E	17 670	17 390	17 310	+1,6	+2,1
Catégorie F (données brutes)	330	260	-	-	-
Catégorie G (données brutes)	1 960	1 910	-	-	-
Catégories A,B,C,D,E,F,G (données brutes)	19 570	19 300	-	-	-

Note : données en moyenne trimestrielle, arrondies, corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables sauf pour les catégories F et G et pour l'ensemble A, B, C, D, E, F, G

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail, Dares (STMT) - Calculs des CVS-CJO : Dares

Inscrits à France Travail en moyenne sur le trimestre par catégorie, dans les Hautes-Alpes

	Inscrits à France Travail par catégorie			Variations	
	(en nombre)			(en %)	
	T3 2025	T2 2025	T3 2024	Trimestrielles	Annuelles
Catégorie A	6 230	5 960	5 310	+4,5	+17,3
Catégorie B	2 320	2 310	2 430	+0,4	-4,5
Catégorie C	4 840	4 750	4 710	+1,9	+2,8
Catégories A,B,C	13 390	13 020	12 450	+2,8	+7,6
Catégorie D	870	830	780	+4,8	+11,5
Catégorie E	1 020	1 040	920	-1,9	+10,9
Catégories A,B,C,D,E	15 280	14 880	14 150	+2,7	+8,0
Catégorie F (données brutes)	390	540	-	-	-
Catégorie G (données brutes)	970	960	-	-	-
Catégories A,B,C,D,E,F,G (données brutes)	16 420	16 380	-	-	-

Note : données en moyenne trimestrielle, arrondies, corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables sauf pour les catégories F et G et pour l'ensemble A, B, C, D, E, F, G

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail, Dares (STMT) - Calculs des CVS-CJO : Dares

Inscrits à France Travail en moyenne sur le trimestre, par catégorie, dans les Alpes-Maritimes

	Inscrits à France Travail par catégorie (en nombre)			Variations (en %)	
	T3 2025	T2 2025	T3 2024	Trimestrielles	Annuelles
Catégorie A	54 860	53 920	50 330	+1,7	+9,0
Catégorie B	14 650	14 470	14 620	+1,2	+0,2
Catégorie C	26 110	25 370	24 450	+2,9	+6,8
Catégories A,B,C	95 620	93 760	89 400	+2,0	+7,0
Catégorie D	6 170	5 550	5 710	+11,2	+8,1
Catégorie E	8 120	8 200	8 890	-1,0	-8,7
Catégories A,B,C,D,E	109 920	107 510	104 000	+2,2	+5,7
Catégorie F (données brutes)	990	780	-	-	-
Catégorie G (données brutes)	6 360	6 430	-	-	-
Catégories A,B,C,D,E,F,G (données brutes)	113 330	112 650	-	-	-

Note : données en moyenne trimestrielle, arrondies, corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables sauf pour les catégories F et G et pour l'ensemble A, B, C, D, E, F, G
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail, Dares (STMT) - Calculs des CVS-CJO : Dares

Inscrits à France Travail en moyenne sur le trimestre, par catégorie, dans les Bouches-du-Rhône

	Inscrits à France Travail par catégorie (en nombre)			Variations (en %)	
	T3 2025	T2 2025	T3 2024	Trimestrielles	Annuelles
Catégorie A	113 210	111 590	109 590	+1,5	+3,3
Catégorie B	28 480	27 770	28 310	+2,6	+0,6
Catégorie C	51 810	50 870	49 690	+1,8	+4,3
Catégories A,B,C	193 500	190 230	187 590	+1,7	+3,2
Catégorie D	12 940	12 850	12 250	+0,7	+5,6
Catégorie E	13 270	13 810	15 190	-3,9	-12,6
Catégories A,B,C,D,E	219 700	216 870	215 030	+1,3	+2,2
Catégorie F (données brutes)	15 500	10 540	-	-	-
Catégorie G (données brutes)	33 580	34 660	-	-	-
Catégories A,B,C,D,E,F,G (données brutes)	265 540	259 480	-	-	-

Note : données en moyenne trimestrielle, arrondies, corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables sauf pour les catégories F et G et pour l'ensemble A, B, C, D, E, F, G
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail, Dares (STMT) - Calculs des CVS-CJO : Dares

Inscrits à France Travail en moyenne sur le trimestre, par catégorie, dans le Var

	Inscrits à France Travail par catégorie (en nombre)			Variations (en %)	
	T3 2025	T2 2025	T3 2024	Trimestrielles	Annuelles
Catégorie A	52 470	49 840	46 330	+5,3	+13,3
Catégorie B	14 190	13 860	13 980	+2,4	+1,5
Catégorie C	25 740	24 950	23 500	+3,2	+9,5
Catégories A,B,C	92 400	88 650	83 810	+4,2	+10,2
Catégorie D	6 470	6 160	5 890	+5,0	+9,8
Catégorie E	8 950	9 140	9 790	-2,1	-8,6
Catégories A,B,C,D,E	107 820	103 960	99 490	+3,7	+8,4
Catégorie F (données brutes)	1 790	1 240	-	-	-
Catégorie G (données brutes)	16 720	18 590	-	-	-
Catégories A,B,C,D,E,F,G (données brutes)	121 980	121 220	-	-	-

Note : données en moyenne trimestrielle, arrondies, corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables sauf pour les catégories F et G et pour l'ensemble A, B, C, D, E, F, G
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail, Dares (STMT) - Calculs des CVS-CJO : Dares

Inscrits à France Travail en moyenne sur le trimestre, par catégorie, dans le Vaucluse

	Inscrits à France Travail par catégorie (en nombre)			Variations (en %)	
	T3 2025	T2 2025	T3 2024	Trimestrielles	Annuelles
Catégorie A	35 250	34 820	33 180	+1,2	+6,2
Catégorie B	9 000	8 600	8 980	+4,7	+0,2
Catégorie C	18 320	18 290	17 730	+0,2	+3,3
Catégories A,B,C	62 570	61 710	59 890	+1,4	+4,5
Catégorie D	3 670	3 640	3 590	+0,8	+2,2
Catégorie E	4 330	4 450	4 550	-2,7	-4,8
Catégories A,B,C,D,E	70 570	69 800	68 030	+1,1	+3,7
Catégorie F (données brutes)	390	270	-	-	-
Catégorie G (données brutes)	4 840	4 520	-	-	-
Catégories A,B,C,D,E,F,G (données brutes)	74 630	73 560	-	-	-

Note : données en moyenne trimestrielle, arrondies, corrigées des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables sauf pour les catégories F et G et pour l'ensemble A, B, C, D, E, F, G
En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Source : France Travail, Dares (STMT) - Calculs des CVS-CJO : Dares

Avertissement sur l'évolution des règles d'actualisation et des sanctions

Depuis janvier 2025, les effectifs d'inscrits à France Travail (FT) en catégories A, B et C, et les séries complémentaires hors RSA et hors jeunes en parcours (CEJ,Pacea, AIJ) sont affectés par deux changements (Consulter le chiffre national) :
- Les règles d'actualisation ont été modifiées : Entre janvier 2025 et mars 2025, tant qu'elles n'ont pas signé leur contrat d'engagement, les personnes nonindemnisables s'inscrivant à FT, n'avaient pas à s'actualiser. Elles étaient inscrites en catégorie A jusqu'à la signature de ce contrat. Au 1er trimestre 2025, cela a unimpact à la hausse sur le nombre d'inscrits en catégorie A, à la baisse sur les inscrits en catégories B et C et à la baisse sur les sorties des catégories A, B, C.Mécaniquement, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C augmente. Depuis avril 2025, l'actualisation automatique pour les inscrits non indemnisables n'ayant assigné leur contrat d'engagement concerne uniquement les premières inscriptions à FT.
- Le régime de sanctions évolue avec l'entrée en vigueur en juin 2025 du décret relatif aux sanctions applicables aux inscrits à France Travail en cas de manquementà leurs obligations : ces sanctions prennent désormais la forme d'une suspension-remobilisation en amont d'une éventuelle radiation des listes de France Travail. Sur lechamp des séries complémentaires (hors bénéficiaires du RSA, et jeunes en CEJ, AIJ, Pacea), il est estimé qu'en l'absence du décret, le nombre d'inscrits au troisième trimestre 2025 aurait diminué -0,1 % pour les catégories A,B,C et -0,9 % pour la catégorie A. Ce sont ces évolutions qui reflètent le mieux la situation conjoncturelledu marché du travail.